

PROGRAMME RÉGIONAL FORÊT-BOIS GRAND EST 2018-2027

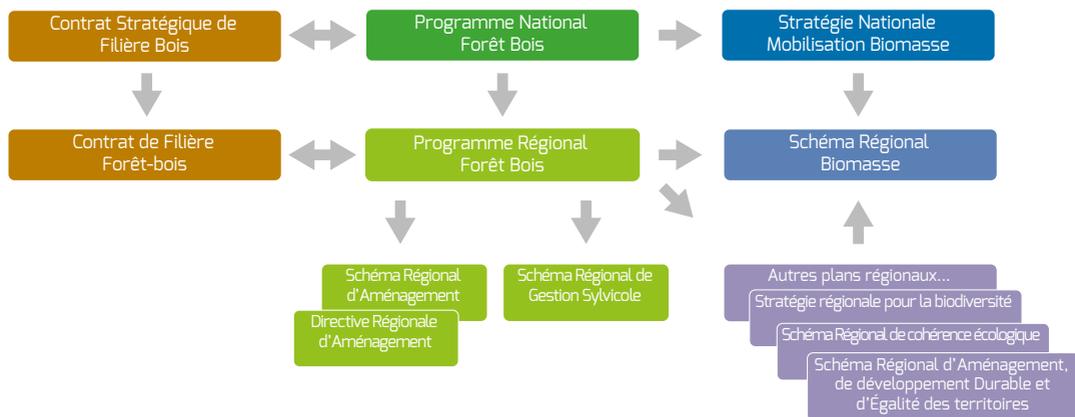


DE NOUVEAUX DÉFIS À RELEVER

Déclinaison du Programme National Forêt Bois, le PRFB Grand Est définit les orientations de gestion forestière durable ainsi que les actions à mener en faveur de la forêt et de la filière forêt-bois pour 10 ans au sein de la Région.

PRFB complet disponible sur :

➔ <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/PRFB>



LE PRFB, C'EST QUOI ?

Il prend en compte les enjeux environnementaux et sociaux et notamment les impératifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Il définit les objectifs de mobilisation du bois par grands massifs et par type d'usage.

Du fait de son impact sur le renouvellement des forêts du Grand Est, la question du rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique occupe une place importante au sein du PRFB.

LE PRFB EST STRUCTURÉ EN 4 AXES STRATÉGIQUES AVEC UN TOTAL DE 16 OBJECTIFS.

PARMI LES 103 ACTIONS DU PRFB, 20 ACTIONS PHARES SERONT RÉALISÉES EN PRIORITÉ.





SOMMAIRE

INTRODUCTION : LES FORÊTS DU GRAND EST

P.4 à 7

AXE 1

DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

P.8

1. Refonder la gouvernance et les orientations stratégiques
2. Penser et agir collectivement
3. Mobiliser et diffuser l'information au service de la filière

AXE 2

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE RÉGIONAL

P.9

1. Prendre appui sur la recherche-développement et l'innovation (RDI)
2. Développer les marchés du bois
3. Soutenir la compétitivité des entreprises de la filière
4. Créer de la valeur ajoutée localement
5. Co-adapter forêt et industrie

AXE 3

DYNAMISER LA FORMATION ET LA COMMUNICATION

P.12

1. Adapter les formations initiales et continues
2. Cibler et renforcer la communication

AXE 4

GÉRER DURABLEMENT LA FORÊT ET LA RESSOURCE FORESTIÈRE

P.13

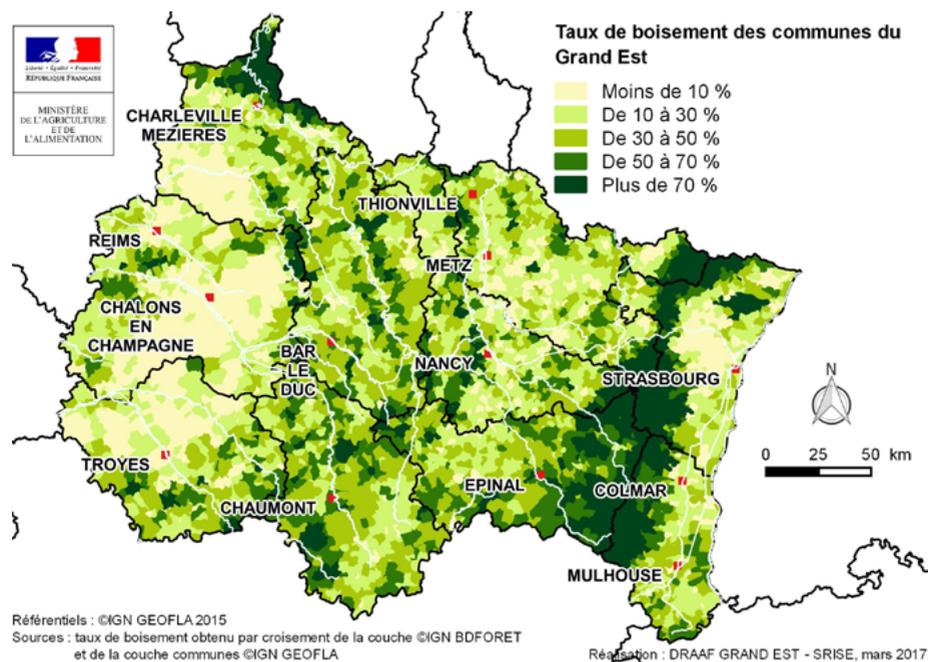
1. Valoriser et préserver la forêt dans le souci de la multifonctionnalité
2. Relever le défi du changement climatique
3. Restaurer et maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique
4. Améliorer et renouveler la ressource
5. Accroître et optimiser la mobilisation des bois
6. Prévenir et lutter contre les risques

LES FORÊTS DU GRAND EST

UNE MULTIFONCTIONNALITÉ DE LA FORÊT AFFIRMÉE

Les milieux forestiers assurent à la fois des fonctions économiques, environnementales et sociales. Inscrite de longue date dans le code forestier, cette multifonctionnalité de la forêt traduit sa capacité à assurer une multiplicité de biens et de services de manière équilibrée (production économique de bois et autres produits de la forêt, préservation de la biodiversité, protection de la ressource en eau, contribution à la lutte contre le changement climatique, accueil du public, chasse...).

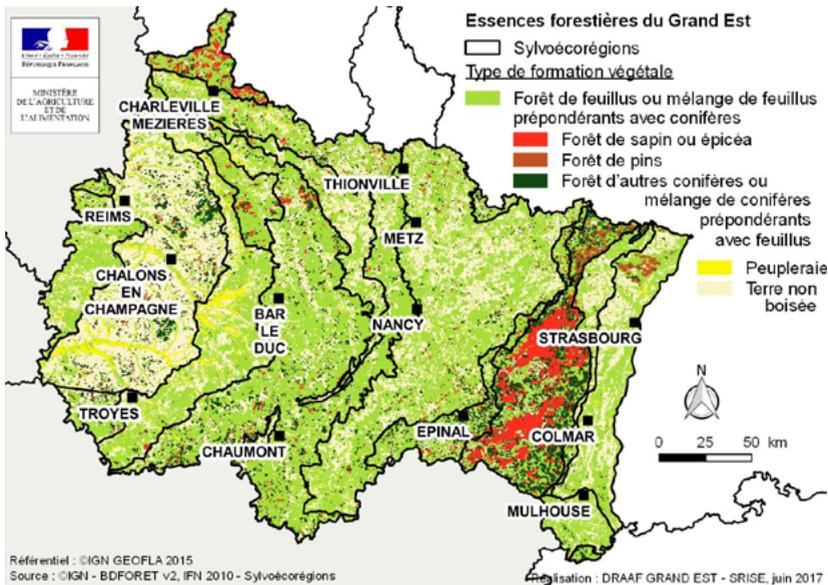
UNE FORÊT COUVRANT 1/3 DU TERRITOIRE



- 1,9 million d'hectares
- 12 % des surfaces forestières nationales.
- **4^{ème} rang des régions les plus boisées de France.**
- **Taux de boisement moyen de 34% variant entre 50 % sur le département des Vosges à 20 % dans le département de la Marne**

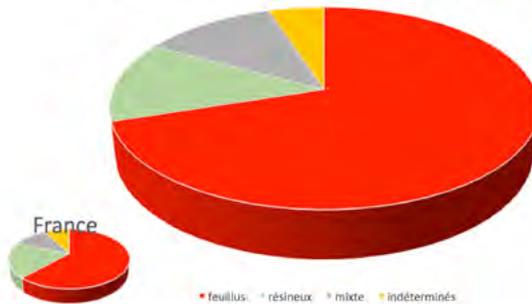


DES FORÊTS VARIÉES :



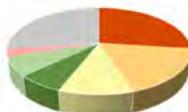
LES FORÊTS MAJORITAIREMENT FEUILLUES :

% de surface des forêts Grand Est par type d'essence



LES PRINCIPALES ESSENCES :

Répartition des surface des forêts du Grand Est selon l'essence principale



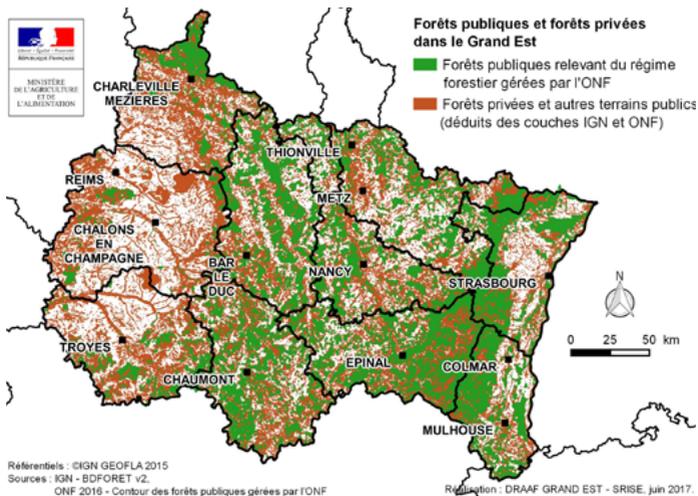
■ chênes ■ hêtre ■ charme ■ sapin pectiné
 ■ épicéa commun ■ pin sylvestre ■ autres essences

Répartition des volumes sur pied des différentes essences dans les forêts du Grand Est

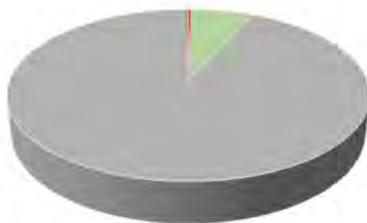


■ chênes ■ hêtre ■ charme ■ sapin pectiné
 ■ épicéa commun ■ pin sylvestre ■ autres essences

UNE FORÊT MAJORITAIREMENT PUBLIQUE AVEC UN GRAND NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

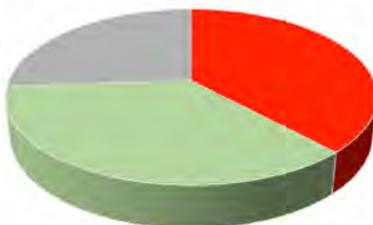


Nombre de propriétaires



■ > 100 ha ■ 4-100 ha ■ < 4 ha

% surface forestière privée selon taille des propriétés



■ > 100 ha ■ 4-100 ha ■ < 4 ha

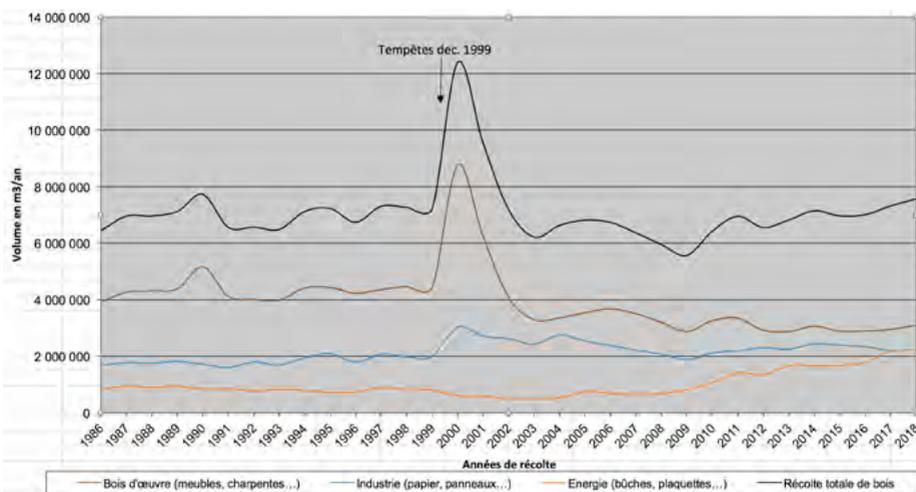


LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Des pépiniéristes aux charpentiers en passant par les papetiers, les sylviculteurs, les entreprises de travaux forestiers, les coopératives, les scieurs pour ne citer que certains de ses acteurs, la filière forêt-bois au sens large concerne quelque 55 000 emplois directs qui se répartissent dans près de 10 000 entreprises. Ces emplois sont, le plus souvent ancrés dans les territoires ruraux.

La récolte de bois, selon sa qualité, répond à trois principaux usages : bois d'œuvre (meuble, charpente, emballage, tonnellerie, bois sous rails...), bois d'industrie (papeterie, panneaux) et bois énergie (bûches, plaquettes...).

RÉCOLTES DE BOIS COMMERCIALISÉES* EN RÉGION GRAND EST D'APRÈS EAB M³



- 233 scieries dont les deux plus importantes unités de sciage de France (14% des scieries de France)
- 1,3 million de m³/an de sciage (17% des sciages français, 3^{ème} rang des régions)
- 25% de sciages feuillus et 75% résineux (% national résineux : 83%)





AXE I

DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

1 - REFONDER LA GOUVERNANCE ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

2 - PENSER ET AGIR COLLECTIVEMENT

- Organiser l'animation interprofessionnelle
- Renforcer les liens entre les acteurs économiques

ÊTRE LE PORTE-PAROLE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Il appartient à l'interprofession d'être ce porte-parole et de contribuer à la cohérence de l'ensemble de ses maillons en portant une vision stratégique fédératrice. Cela se traduit notamment par

la représentation des acteurs de la filière auprès des divers partenaires et par un rôle ensablé vis-à-vis des sollicitations institutionnelles.



- Mutualiser la connaissance et la veille sur les industries de la filière avec les acteurs institutionnels
- Stimuler l'émergence des groupements et des mutualisations
- Promouvoir la synergie entre forêts publiques et privées

3 - MOBILISER ET DIFFUSER L'INFORMATION AU SERVICE DE LA FILIÈRE

- Assurer la veille économique
- Assurer la veille technologique sur les nouveaux produits et les nouvelles techniques
- Relayer l'information sur les normes et réglementations s'appliquant à la filière bois
- Informer sur les appuis disponibles en matière de conseil et d'aides financières
- Structurer l'information prospective sur l'approvisionnement de la première transformation
- Décliner l'information en intégrant la dimension transfrontalière de la région
- Faire connaître les produits et savoir-faire de la filière en région



© Fibois Grand Est



RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE RÉGIONAL

1- PRENDRE APPUI SUR LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION (RDI)

- Affirmer les priorités de la RDI en région
- Développer les réseaux et intensifier les synergies entre les structures de RDI
- Renforcer les interfaces d'échange entre la RDI et les acteurs économiques

AFFIRMER L'AMBITION D'INSCRIRE RÉSOLUMENT LA FILIÈRE DANS L'INDUSTRIE DU FUTUR

L'innovation, notamment des PME, sera soutenue dans le cadre d'un accompagnement des entreprises par des prestataires de conseil, avec des dispositifs tel que le diagnostic industrie du futur proposé par la Région Grand Est.



- Donner une dimension régionale à l'expérimentation des techniques sylvicoles et en valoriser les acquis auprès des propriétaires

2 - DÉVELOPPER LES MARCHÉS DU BOIS

- Développer les marchés adaptés à la valorisation de la ressource feuillue régionale
- Favoriser le développement de produits innovants à hautes performances associées à d'autres matériaux, mobilisant la ressource forestière régionale

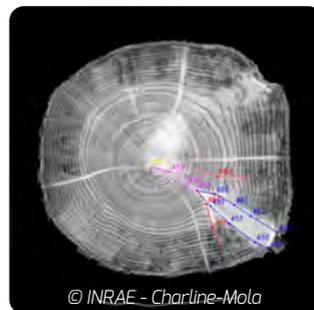
SE POSITIONNER SUR LES MARCHÉS DE LA CHIMIE VERTE ET DU BOIS FIBRE

Le développement de l'innovation dans la chimie verte et le bois fibre (quatrième grand usage du bois après le bois d'oeuvre, le bois d'industrie et le bois énergie) passera principalement par l'implication

des pôles de compétitivité et des structures régionales de RDI spécialisées sur ces thématiques, ainsi que par le soutien des acteurs via des appels à projets.



- Étayer le soutien à l'export de produits finis
- Établir une charte d'optimisation de la valorisation du bois par usages



© INRAE - Charline-Mola



STIMULER L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DU BÂTI

Action
Phase

Un plan d'action régional, s'appuyant sur les acquis des plans bois construction nationaux et des actions existantes dans les territoires (prescripteurs bois

notamment), sera établi. Il visera en particulier la diffusion étendue du recours au bois dans l'habitat « ordinaire ».

- Identifier et valoriser les axes de synergie possibles entre la filière bois et d'autres filières en région
- Faire émerger des orientations innovantes dans l'ameublement
- Redonner du souffle au bois emballage

FAVORISER LES DÉBOUCHÉS EN BOIS ÉNERGIE DANS LE RESPECT DE LA HIÉRARCHIE DES USAGES

Action
Phase

Soutenir le développement de nouveaux projets sur le territoire dont les chaudières à biomasse au sein des entreprises de la filière n'en disposant pas encore. La contractualisation avec les utilisateurs de bois énergie sera recherchée plus systématiquement. Un suivi de la consommation réelle de la ressource dans le cadre de la cellule biomasse « élargie » sera mis en place pour éviter les conflits d'usage.



- Développer et optimiser, par destination, les filières de recyclage des produits bois en fin de vie

3 - SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE

- Investir en forêt
- Développer le recours au numérique

SOUTENIR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX FORESTIERS

Action
Phase

Le soutien à ces entreprises, maillon essentiel de la filière entre l'amont et l'aval, sera poursuivi et renforcé, notamment par

la consolidation du réseau d'entreprises et la sécurisation du niveau d'activité, entre autres par la contractualisation pluriannuelle.

- Accompagner les études qui participent à la structuration de la filière
- Susciter les financements privés
- Soutenir les groupements et mutualisations
- Soutenir les facteurs de compétitivité au cœur des entreprises de transformation
- Accroître la lisibilité sur les besoins en matériaux et produits semi-finis de la seconde transformation et soutenir les scieries pour l'adaptation à ces marchés



ASSURER LA PÉRENNITÉ DU TISSU INDUSTRIEL

Celle-ci est étroitement liée au renouvellement des générations. Des actions pour susciter l'attrait chez les jeunes générations seront menées. Par ailleurs, cela

nécessite également d'accompagner les entreprises dans leur développement et leur transmission.



4 - CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE LOCALEMENT

Maîtriser l'export de grumes et réunir les conditions d'un export orienté sur les produits élaborés

DÉVELOPPER LA CONTRACTUALISATION

Afin de sécuriser les approvisionnements de la filière en Grand Est dans ses différents maillons et renforcer sa structuration, la contractualisation entre les acteurs sera promue : au niveau des activités d'exploitation entre propriétaires publics et privés et des entreprises de travaux

forestiers, entre les propriétaires et les industriels de la première transformation, entre les acteurs de la première et de la seconde transformation. En forêt privée, cela passera par l'incitation des sylviculteurs à commercialiser selon des circuits organisés.



- Soutenir la valorisation matière de la ressource régionale en hêtre
- Susciter l'intégration territoriale de la filière
- Utiliser le levier de la commande publique pour développer les usages du bois dans la construction et la rénovation
- Promouvoir les productions de qualité (marques collectives, labels de qualité, filières d'excellence,...)
- Soutenir la filière populicole, au besoin en contexte interrégional, en valorisant les qualités spécifiques de l'essence et les acquis de l'innovation
- Encourager les projets territoriaux de développement forestier



© Jean-François Hamard



© Jean-François Hamard



AXE III

DYNAMISER LA FORMATION ET LA COMMUNICATION

1- ADAPTER LES FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES

- Optimiser la carte de l'offre de formation

PROMOUVOIR LA FORMATION EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION...

...Notamment via des soutiens des acteurs institutionnels afin d'améliorer son image, de susciter l'intérêt des entreprises et de constituer un réseau de maîtres d'apprentissage.

Action
Phare



- Mobiliser l'expertise sur les besoins en formation en lien avec les professionnels
- Former les architectes, maîtres d'œuvre et entreprises de la construction à l'utilisation du bois
- Développer les outils de formation en phase avec l'évolution technologique
- Accompagner les entreprises dans leurs besoins en formation et faire progresser le niveau de compétences des actifs de la filière
- Développer l'intégration des enjeux de sécurité et de pénibilité dans les formations
- Conforter les systèmes de formation des élus des communes forestières, des propriétaires privés, des gestionnaires et des exploitants forestiers

2 - CIBLER ET RENFORCER LA COMMUNICATION

- Communiquer sur les atouts du bois et ses usages, en lien avec les grands enjeux de politiques publiques

COMMUNIQUER DE MANIÈRE VOLONTARISTE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC SUR LES ENJEUX DE LA SYLVICULTURE ET DE LA RÉCOLTE DE BOIS

Cette communication se fera notamment à travers la mise en œuvre d'une campagne de communication adaptée, la mise en place de panneaux d'information sur les itinéraires de randonnée les plus fréquentés, des journées portes ouvertes dans les entreprises, la définition du tracé d'une « route du bois »...

Action
Phare

- **sylviculture et de la récolte de bois**
- Communiquer auprès des donneurs d'ordre et des professionnels sur l'utilisation du bois en construction et rénovation...
- Promouvoir les certifications forestières et les démarches qualité adaptées à chaque secteur
- Sensibiliser les propriétaires forestiers privés à l'assurance et à l'épargne d'assurance
- Communiquer auprès des scolaires et des demandeurs d'emploi sur les enjeux de la filière et motiver à ses métiers
- Développer le réflexe de la communication



GÉRER DURABLEMENT LA FORÊT ET LA RESSOURCE FORESTIÈRE

1- VALORISER ET PRÉSERVER LA FORÊT DANS LE SOUCI DE LA MULTI FONCTIONNALITÉ

- Définir les orientations de gestion forestière durable dans lesquelles s'inscrivent les directives, schémas et documents de gestion des forêts
- Porter à connaissance et vulgariser les outils d'orientation d'une gestion sylvicole durable adaptée à la région



© ONF - Veronique Vinot

GÉRER LA FORÊT TOUT EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ, EN MAINTENANT OU EN RÉTABLISSANT LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Réglementations et recommandations existantes doivent être appliquées et mises en œuvre dans le souci de concilier au maximum les intérêts pour la biodiversité, la valorisation optimale des bois et le renouvellement de la ressource, tant en forêt publique qu'en forêt privée. Un rapprochement entre associations de protection de l'environnement et forestiers devrait permettre de porter un projet cohérent en faveur de la biodiversité dans le Grand Est, en particulier pour constituer progressivement un réseau de forêt en libre évolution, avec le soutien de l'Etat et de la Région.



- Gérer la forêt tout en protégeant la ressource en eau
- Contribuer à la connaissance et à l'évaluation des services rendus par les écosystèmes forestiers
- Tenir à la disposition des propriétaires et gestionnaires forestiers les informations au sujet des espaces à enjeux d'environnement en forêt
- Prendre en considération l'impact paysager dans la gestion sylvicole
- Maîtriser la régression du foncier forestier dans les zones à enjeu environnemental ou social en concurrence d'usages (plaine d'Alsace, vignoble de Champagne,...)

DÉVELOPPER ET RATIONALISER LE RECOURS AUX DOCUMENTS DE GESTION DURABLE EN FORÊT PRIVÉE (DGD)

En forêt privée, les surfaces couvertes par un document de gestion durable opérationnel (avec programme de coupes et travaux) seront augmentées de 5 % en 10 ans, en favorisant le regroupement de propriétaires et en incitant aux DGD volontaires et concertés. Un ensemble de moyens incitatifs (regroupement, animation, fiscalité...) sera déployé pour atteindre cet objectif.



- Conforter l'intégration pérenne des enjeux sociaux et touristiques dans la gestion des espaces forestiers



CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation de la gestion forestière apparaît aujourd'hui d'une importance cruciale. Il faut renforcer les capacités de multifonctionnalité.

Ainsi, il apparaît souhaitable de :

- susciter des choix d'essences et d'itinéraires sylvicoles favorisant la séquestration du carbone,
- de prolonger le stockage de carbone dans les produits bois,
- de développer l'usage du bois en substitution d'autres matériaux plus énergivores et émetteurs de gaz à effet de serre ou des énergies fossiles.



2 - RELEVER LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Identifier la vulnérabilité des territoires au changement climatique
- Assurer l'observation et le suivi des effets du changement climatique
- Acquérir des connaissances sur l'utilisation de plants d'espèces ou de provenances nouvelles pour la région en privilégiant la recherche appliquée

DÉVELOPPER DES ITINÉRAIRES SYLVICOLES D'ADAPTATION

Face aux enjeux du changement climatique, il conviendra de garder une part dominante de régénération naturelle permettant l'évolution spontanée des ressources génétiques locales, en privilégiant le mélange

d'essences, tout en mobilisant activement la plantation avec les tests en gestion de migration assistée. Ces tests de nouvelles essences seront réalisés en lien avec des organismes de recherche qualifiés.



- Développer les référentiels et outils diagnostics permettant aux gestionnaires et propriétaires de prendre des décisions opérationnelles face au risque climatique
- Analyser et, au besoin, adapter les arrêtés régionaux relatifs aux matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'État
- Mobiliser le bois-énergie en alternative aux énergies fossiles



ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

Dans les zones de déséquilibre marqué, les impacts du gibier sur les forêts sont économiques et environnementaux :

- perte de valeur marchande due à l'écorçage et au frottis, retards de croissance des essences objectifs
- surcoûts liés à la protection des plants, impossibilité de renouvellement naturel impliquant une régénération artificielle souvent plus coûteuse lorsqu'elle est possible
- perte de biodiversité et de capacité de résilience aux agressions biotiques ou climatiques...

Depuis plusieurs décennies, la recherche d'un équilibre forêt gibier est une problématique récurrente dans le Grand Est. L'augmentation importante des populations de grand gibier (expansion numérique et géographique), associée à une certaine fermeture du milieu plus de 15 ans après l'ouragan Lothar, font de cet enjeu une priorité pour les années à venir. Elles conditionnent la mise en œuvre d'autres enjeux comme le renouvellement durable et la mobilisation complémentaire durable.



Impact du gibier sur la régénération, à gauche, comparé à la zone protégée à droite



3 - RESTAURER ET MAINTENIR L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

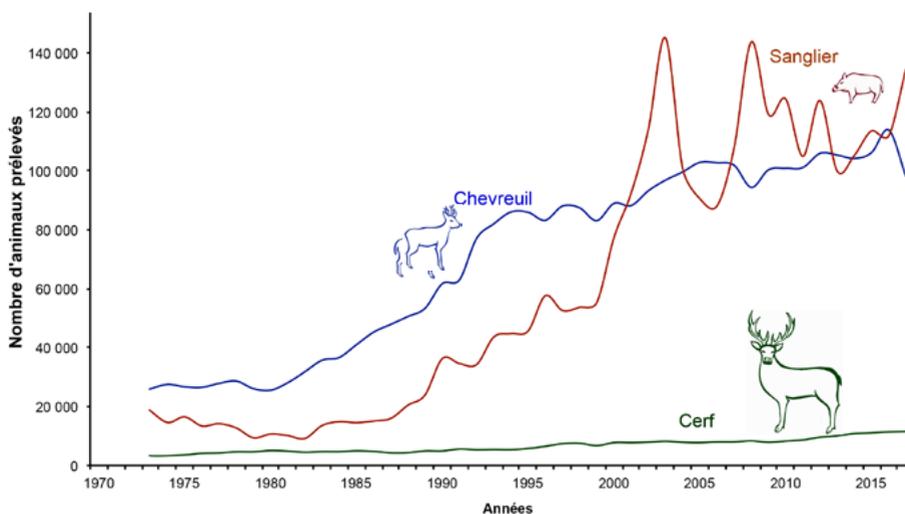
LES ACTIONS EN FAVEUR DE SON RÉTABLISSEMENT PASSERONT PAR :

- la prise en compte de critères forestiers dans la définition de l'équilibre
- la mise en œuvre du programme d'actions du comité paritaire
- le partage de données sylvicoles et cynégétiques avec le développement d'outils d'analyse communs
- la maîtrise des populations de sangliers et l'encadrement de l'agrainage
- le développement de la sensibilisation et des formations des chasseurs, forestiers et grand public.



- Objectiver la définition d'équilibre entre l'animal et son milieu
- **Mettre en œuvre le programme d'actions du comité paritaire sylvo-cynégétique de façon suivie et concertée**
- **Disposer de données sylvicoles, cynégétiques et d'outils d'analyse pour permettre un diagnostic partagé utilisé lors des discussions dans les instances cynégétiques**
- **S'assurer de l'efficacité des outils réglementaires existants et développer des axes d'harmonisation régionale**
- **Faire contribuer activement les acteurs à la maîtrise des populations de sanglier à l'échelle régionale**
- Former, sensibiliser chasseurs, forestiers et propriétaires en encourageant les pratiques innovantes

L'AUGMENTATION DES PRÉLÈVEMENTS TÉMOIGNE DE L'ACCROISSEMENT IMPORTANT DES POPULATIONS DE SANGLIERS ET ONGULÉS ET DE LEUR PRESSION SUR LA FORÊT





4 - CONNAÎTRE, AMÉLIORER ET RENOUVELER LA RESSOURCE

CONNAÎTRE LA RESSOURCE

L'acquisition de données forestières à un niveau fin ou sur des thématiques à ce jour mal connues, s'avère indispensable pour accroître la connaissance sur la ressource, sa localisation dans le double objectif de l'amélioration de sa protection

et de la mobilisation des forêts de production peu gérées (dynamisation, renouvellement...). A ce titre, le recours à l'emploi de nouvelles technologies (satellite, LIDAR...) sera développé dans une approche systémique.



PROMOUVOIR LE RENOUVELLEMENT DES PEUPEMENTS PAR DES TECHNIQUES LES PLUS ADAPTÉES AUX SITUATIONS LOCALES (RÉGÉNÉRATION NATURELLE, PLANTATIONS)

La régénération naturelle sera privilégiée dans un contexte d'équilibre sylvo-cynégétique maintenu ou rétabli. Les plantations ne seront pas exclues soit

quand les conditions stationnelles ou l'adaptation au climat le nécessitent, soit pour améliorer la valeur économique des peuplements.

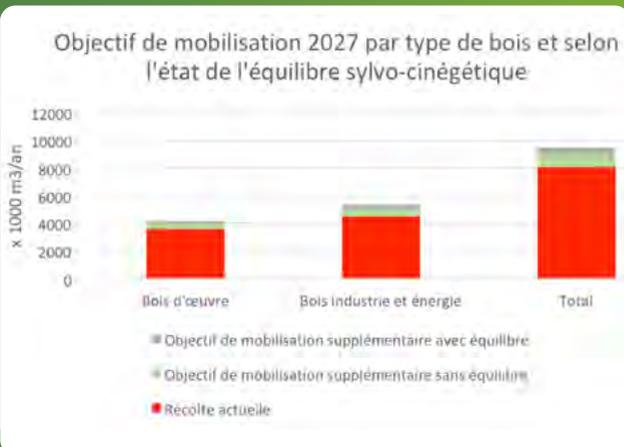


- Élaborer une stratégie et une feuille de route en matière de plantation
- Améliorer les peuplements forestiers



DÉFINITION DES OBJECTIFS DE MOBILISATION DU BOIS

Pour fixer de manière réaliste les objectifs de mobilisation du bois d'ici 2027, avec leur répartition par massif, une étude spécifique a été réalisée par l'IGN sur la base des données régionales de l'inventaire forestier et de modèles de simulation sylvicole (croissance, exploitation) dont les paramètres (% de forêts gérées, âges de coupe etc...) ont été définis en collaboration avec l'ONF et le CRPF.

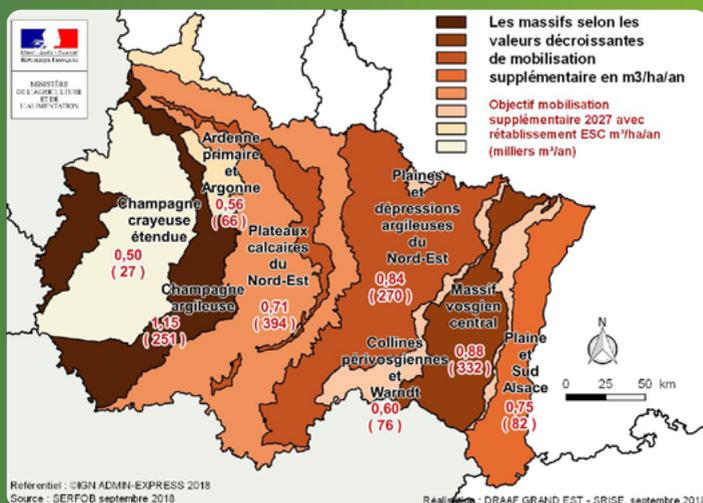


Les caractéristiques des bois susceptibles de fournir du bois d'œuvre ont été, de leur côté, redéfinies avec l'interprofession afin de correspondre aux marchés actuels. Dans un souci de préservation des sols forestiers et de la biodiversité, il a été fait le choix de ne pas viser de mobilisation supplémentaire des menus bois (rémanents).

Les objectifs du PRFB ont été fixés à des valeurs inférieures à cette étude, pour tenir compte du recul des professionnels de la filière et de possibles freins sociétaux.

*ESC : équilibre silvo-cynégétique

OBJECTIFS DE MOBILISATION SUPPLÉMENTAIRES DU PRFB À L'ÉCHÉANCE 2027, À L'HECTARE, PAR MASSIF (SELON LE SCÉNARIO VOLONTARISTE AVEC RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE SYLVOCYNÉGÉTIQUE)





5 - ACCROÎTRE ET OPTIMISER LA MOBILISATION DU BOIS

METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE MOBILISATION

Le PRFB a défini des objectifs de mobilisation complémentaire de bois, en phase avec les besoins de l'aval de la filière et tenant compte des spécificités environnementales en région, présentés en 2 scénarii : avec ou sans rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique, et déclinés à l'échelle de grands massifs.

L'atteinte de ces objectifs, dont plus de 2 tiers se situent en forêt privée, passera par l'amélioration de la desserte des massifs, la sécurisation des exploitations pour un approvisionnement régulier et prioritairement local et l'animation en faveur de la création de regroupements fonciers et de gestion, dotés d'un document de gestion durable avec coupes et travaux.



- Améliorer l'accès physique à la ressource forestière
- Optimiser l'exploitation forestière pour assurer un approvisionnement régulier prioritairement local
- Assurer une animation dynamique et contrôlable en faveur d'une mobilisation pérenne
- S'assurer de la réalisation effective du programme des coupes prévues dans les documents de gestion durable



6 - PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES RISQUES

- Assurer la surveillance, prévenir et lutter contre les risques sanitaires en forêt
- Prévenir les risques de dissémination de ravageurs ou maladies dans les produits bruts ou peu transformés
- Prévenir et gérer le risque incendie
- Décliner en région le plan national de gestion de crise tempête
- Prévenir les risques de tassement et d'appauvrissement des sols
- Prévenir les risques d'érosion et d'inondation dans les zones forestières à enjeux
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes, en favorisant l'implication des propriétaires, gestionnaires et opérateurs forestiers





DRAAF Grand Est

3 rue du Faubourg Saint-Antoine
CS 10526
51009 Châlons-en-Champagne Cedex
www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr
03 55 74 11 00



FIBOIS Grand Est

Antenne de Strasbourg,
Espace Européen de l'Entreprise,
2 rue de Rome
67300 Schiltigheim
www.fibois-grandest.com
03 88 19 17 19



Siège du Conseil régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Hôtel de Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Hôtel de Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

